



Fiche d'inscription

Les informations recueillies sur cette fiche sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'école dans le but de gérer la scolarité de votre enfant. Elles sont conservées pendant toute sa scolarité. Conformément à la loi «RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : LANG Blandine – ec.stmichelenlherm@ddec85.org

Informations sur l'enfant

Nom :	Prénom :
Né(e) le :	à
Nationalité :	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Date de rentrée prévue :	

A remplir pour les élèves venant d'un autre établissement (joindre une copie du certificat de radiation)

Nom et adresse de l'ancienne école :
Date de radiation :

Informations sur la famille

Nom du père :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Profession du père :	

Nom de la mère :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Profession de la mère :	

Si l'enfant réside en famille d'accueil ou si le responsable légal est un tuteur, merci de compléter l'encadré ci-dessous.

Nom du tuteur ou de la famille d'accueil :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Educateur référent :	
Adresse mail éducateur :	

Merci de cocher votre situation actuelle :

- Mariés Pacsés vie maritale séparés divorcés veuf (ve)

Pour les parents séparés ou divorcés, merci de joindre une copie de la décision de Juge aux Affaires familiales fixant la résidence de l'enfant et les modalités de l'autorité parentale.

Acceptez-vous de communiquer et de recevoir des informations de la part des associations (OGEC et APEL) ? oui non

Si oui, à quelle(s) adresse (s) ?.....

Informations particulières

Vaccinations à jour : oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/> (fournir un certificat de contre-indication vaccinale)
Signalements particuliers : (allergies, diabète ; intolérances...)	
P.A.I (projet d'accueil individualisé) : <i>(obligation de joindre une copie du PAI)</i> Date du P.A.I : Le protocole d'urgence et la trousse d'urgence devront être confiés à l'école. Le P.A.I est à renouveler chaque année.	
Nom et prénom du médecin traitant :	
Numéro de Téléphone :	
En cas d'urgence, lieu d'hospitalisation souhaité :	

Personnes à contacter en cas d'urgence : <i>(une copie de la carte d'identité est à fournir)</i> .	
1 (nom+ téléphone).....	lien avec l'enfant :
2 (nom+ téléphone).....	lien avec l'enfant :
3 (nom+ téléphone).....	lien avec l'enfant :
4 (nom+ téléphone).....	lien avec l'enfant :

Nous autorisons LANG Blandine, cheffe d'établissement de l'Ecole Privée Sainte Marie L'Abbaye, à prendre, en cas d'accident grave, toutes décisions d'hospitalisation et d'interventions jugées indispensables et urgentes par le médecin appelé et consulté. La présente autorisation vaut pour les enfants scolarisés dans l'établissement.

Droits à l'image

<input type="checkbox"/> Autorise	<input type="checkbox"/> N'autorise pas
L'école à publier des photos ou des vidéos de mon enfant sur les supports de communication de l'école (sur le site internet, sur le journal de l'école...)	

Assurances

<input type="checkbox"/> CPAM	<input type="checkbox"/> CMU	<input type="checkbox"/> Autres :
N°de sécurité sociale :		
Nom assurance extrascolaire ou responsabilité civile : <i>(joindre une copie de l'attestation).</i>		

Afin de participer aux différentes activités scolaires, vous devez assurer votre enfant en « responsabilité civile » qui couvre les dommages causés aux autres par votre enfant ainsi qu'en « individuelle accident ».

Attention : les élèves pour qui nous n'aurons pas les attestations d'assurance ne pourront pas participer aux différentes sorties.

Autorisations de sortie

Les responsables légaux de l'enfant autorisent l'enfant (à partir du CE2) à quitter seul(s) l'école :		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Peut-être en cours d'année (à spécifier dans le carnet de liaison)
Les responsables légaux de l'enfant autorisent l'enfant à réaliser des sorties dans un cadre scolaire et à prendre le bus :		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	

Culture chrétienne/catéchèse

Souhaitez-vous que votre enfant soit inscrit en (*à partir du CE1*) :

Culture religieuse, éveil à la foi

ou

catéchèse

En cas de mesures sanitaires amenant à des modifications dans le type d'enseignement

Les risques pandémiques pourraient amener des modifications dans le mode d'accueil des élèves. Merci de remplir cette grille qui nous aiderait à organiser un accueil à temps partiel.

	Jours de travail fixes (cocher les jours travaillés)				Travail non régulier sur la semaine	Ne travaille pas	Equipement informatique	
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi			oui	non
Père								
Mère								

La fratrie de l'enfant

Ses frères et sœurs :

Nom	Prénom	Né(e) le :	Lieu de scolarisation

Informations diverses

Votre enfant est-il suivi par des professionnels de santé ? oui / non

Si oui, lesquels ? (orthophoniste, CMP.....).....

Et à quelle fréquence ?

Votre enfant possède-t-il une aide humaine ? oui / non

Si oui, pour quelle(s) raison(s) :

Dans ce cas, veuillez nous joindre une copie de la notification MDPH en cours.

Nous soussignons, Je soussigné (e)certifions inscrire notre (mon) enfant, nommé ci-dessus, à l'école de pour l'année scolaire 20 - 20 . et attestons (atteste) sur l'honneur ne pas l'avoir inscrit ni l'inscrire dans une autre école.

En soumettant ce formulaire j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de la scolarité de mon enfant. Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par cette fiche, veuillez consulter notre politique de confidentialité sur notre [site internet](https://stmichelenlherm-saintemarielabbaye.fr/) : <https://stmichelenlherm-saintemarielabbaye.fr/> ou bien sur l'exemplaire papier qui vous sera transmis à votre demande.

Signature **des deux parents** :

Du père de l'enfant :

De la mère de l'enfant :

Dans le cas de classe surchargée, la cheffe d'établissement, se réserve le droit de mettre l'élève ou les élèves sur liste d'attente.

Les responsables légaux seront prévenus dans les plus brefs délais afin de ne pas entraver l'inscription de l'enfant ou des enfants dans une autre école si tel était le cas.